

Schuman Paper

n°731

15 Janvier 2024

Scrutin européen : l'avertissement !

Pascale JOANNIN

Les Européens sont appelés aux urnes entre les 6 et 9 juin 2024, selon les pays, pour renouveler les membres du Parlement européen. Ce seront les dixièmes élections au suffrage universel direct depuis 1979.

A- UN BILAN CONTRASTÉ

En cinq ans, l'Europe et le monde ont bien changé. Lorsqu'elle est entrée en fonction, la commission présidée par Ursula von der Leyen se voulait géopolitique et avait comme priorité le pacte vert.

En mettant en avant la géopolitique, la Commission n'avait certainement pas imaginé tous les événements qui ont perturbé ses plans et montré les dépendances de l'Europe.

Une pandémie mondiale

Six mois après sa prise de fonctions, l'Europe et le monde affrontaient au printemps 2020 une pandémie (Covid-19) d'une ampleur inégalée qui allait amener à la fermeture des frontières et à la restriction des échanges avec de fortes répercussions sanitaires, sociales et économiques. Après une première phase où a prévalu le « chacun pour soi » (chacun chez soi) et le rétablissement de réflexes nationaux, les États membres se sont vite rendu compte que la solution ne pouvait être finalement qu'européenne pour soigner les malades, produire les équipements de protection et trouver un vaccin.

Pour contrer les effets économiques induits par cette pandémie, ils ont imaginé à l'été 2020 un système d'emprunt commun que nul n'aurait pu envisager en temps normal. Après un accord franco-allemand en mai, ils ont adopté en juillet un plan de relance européen massif,

[NextGenerationEU](#) de 750 milliards €, dont la mise en œuvre se poursuit encore. Certains États, comme la Pologne et la Hongrie, n'ont pas perçu l'intégralité de leurs crédits européens pour non-respect des règles en matière d'État de droit.

L'Europe a donc réagi vite face à ce fléau qui a fortement perturbé le monde. A cette occasion, elle a choisi de réduire nombre de ses vulnérabilités et dépendances, notamment vis-à-vis de la Chine. Mais, face à la pandémie, les citoyens se sont d'abord tournés vers leur État national, ignorant quelque peu l'apport pourtant déterminant de la dimension européenne.

Retour de la guerre sur le continent

A peine en avait-elle terminée avec cette crise que l'Europe en a affronté une autre : le 24 février 2022, la Russie tentait d'envahir l'Ukraine, État voisin de l'Union européenne. Or l'Europe s'est construite autour de la paix depuis le 9 mai 1950 et y est jusqu'à présent parvenue. Elle ne pensait plus devoir vivre de nouveau l'affrontement de nations européennes. Le réveil fut brutal et rapide mais la réponse commune, bien qu'exceptionnelle, doit encore se poursuivre.

Trois jours seulement après le début des hostilités, l'Europe condamnait de manière unanime l'agression russe et décidait d'apporter son soutien à l'Ukraine. Depuis lors, elle a adopté douze trains de [sanctions contre la Russie](#). Les États concernés ont renoncé à leur

dépendance énergétique vis-à-vis du pays de Vladimir Poutine. L'Union européenne a pris conscience de sa vulnérabilité stratégique et, par voie de conséquence, entériné des décisions inhabituelles en matière de défense. L'augmentation des dépenses militaires est partout à l'ordre du jour y compris dans les États qui dépensaient peu jusqu'alors, comme l'Allemagne, et la fourniture de [munitions](#) est devenue une réalité. La guerre a amené deux États neutres, la Finlande et la Suède, à intégrer l'OTAN. Avec la [Facilité Européenne pour la Paix](#), pour la première fois dans son histoire, l'Europe apporte un soutien militaire à un État en guerre et forme des soldats. Ce fonds s'élève à plus de 12 milliards € et s'ajoute aux ressources que les États membres déploient directement en faveur de l'Ukraine. [Au total](#), l'aide européenne avoisine 85 milliards €, mais elle apparaît encore insuffisante pour faire échec définitivement à l'agression russe.

Pour les Européens, cette guerre s'apparente à une sérieuse remise en cause par la Russie de leurs valeurs fondamentales (article 2 TUE) que l'Ukraine veut justement adopter. Il est donc essentiel, pour eux, de soutenir l'Ukraine dans sa transition et de tout mettre en œuvre pour l'aider à vaincre.

Pour autant, cette question représente une ligne de clivage avec certains partis populistes pro-russes. Elle pourrait avoir un impact sur le scrutin.

Une Europe puissance ?

Pour s'affirmer sur la scène internationale où elle possède des atouts, notamment en matière de *Soft Power*, l'Union européenne doit désormais défendre plus ouvertement ses propres intérêts. Face à la guerre qu'elle n'avait pas vue, ou voulu voir venir, l'Europe semble à la peine. Ses États membres se trouvent relativement démunis pour n'avoir pas investi pour leur [défense](#). Certes, beaucoup ont décidé depuis deux ans d'abonder fortement leur budget de défense mais le retard à combler est si important qu'il faudra plusieurs années pour le rattraper. Et le temps presse.

Pas seulement pour défendre l'Ukraine face à la Russie qui, sinon, ne s'arrêtera pas là et remettra en

cause l'organisation de sécurité du continent. Mais aussi en Afrique, où certains conflits et les routes migratoires sont utilisés par des forces malveillantes pour affaiblir le projet européen. Ou encore dans notre voisinage moyen-oriental où les attaques des Houthis en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb affectent nos intérêts économiques immédiats. Or nous nous reposons trop sur les Américains pour nous défendre. C'est là aussi une manière de montrer notre vulnérabilité. La question se pose : si un jour notre partenaire d'outre-Atlantique venait à exiger de l'Europe qu'elle prenne en charge seule sa défense et sa sécurité, celle-ci en serait-elle capable ?

L'Europe doit réduire ses dépendances dans tous les domaines et face à tous ses nombreux compétiteurs. Sans être un État, l'Union européenne a montré de nombreuses qualités. Il lui faut maintenant montrer ses forces si elle veut s'imposer comme un acteur global. Pour les opinions publiques européennes, ces défaillances apparaissent au grand jour.

De surcroît, il s'agit d'une ligne de clivage avec certains groupes peu désireux de renforcer l'Europe ou s'affichant ouvertement pro-russes.

Une Europe verte mais ...moins de Verts

Dès son installation, en décembre 2019, la Commission a lancé le [Pacte vert](#) dans le but de répondre au changement climatique en diminuant les émissions de Co2 et avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément à l'accord de Paris. De fait, depuis son lancement, la Commission a déposé plus de soixante-quinze propositions visant à adapter les politiques de l'Union en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité en vue de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030. Le nombre de législations adoptées par le Parlement et le Conseil est impressionnant. Il s'agit vraiment de la priorité affichée par la Commission, notamment portée par celui qui en était le premier vice-président jusqu'en octobre 2023, Frans Timmermans.

La politique verte de l'Union se veut exemplaire et un modèle pour le monde. Mais cette louable ambition n'a pas toujours été accompagnée de l'effort pédagogique nécessaire pour convaincre les opinions, notamment les populations rurales ou les classes moyennes. Elle aurait dû être un bain de jouvence électoral pour les partis politiques qui se réclament de la couleur verte et d'un fort tropisme écologiste. Les plus récentes estimations montent qu'il n'en est rien et que leur score attendu en 2024 devrait être moindre que celui atteint en 2019.

Car si l'adaptation à la transition climatique semble bien comprise de la grande majorité des citoyens, beaucoup s'interrogent sur la méthode choisie par l'Union européenne, notamment le calendrier de l'entrée en vigueur de mesures restrictives qu'ils considèrent comme des contraintes plutôt que comme des incitations. Des voitures électriques oui, mais pas si ce sont les véhicules chinois qui seront les moins chers à la date prévue. Et pour ceux qui ont encore un véhicule en bon état, pourquoi s'en séparer à l'heure où ils sont incités à réparer avant de jeter et à privilégier le recyclage et les achats d'occasion ? Dans le même esprit, oui à un environnement sain mais pas contre les agriculteurs ou sans agriculteurs. Enfin, le modèle européen très en pointe est-il bien partagé par tous nos concurrents ? Sur la scène mondiale, les règles seront-elles bien les mêmes pour tous ? Les institutions européennes, comme les gouvernements nationaux, devront trouver de meilleurs moyens de convaincre leurs citoyens du bien-fondé de ces nouvelles et ambitieuses politiques s'ils ne veulent pas perdre le soutien de la population. Les mouvements populistes profitent déjà fortement d'une réaction de rejet de ces contraintes qui bouleversent tant d'habitudes.

B- LES PRINCIPAUX ÉCUEILS

Une croissance économique précaire

Ce sera sans doute l'un des principaux sujets de la campagne électorale à venir. L'Europe est fortement endettée (90.3% en moyenne dans la zone euro). Six Etats dépassent la barre de 100% du PIB,

bien au-delà des propres règles qu'elle s'est fixée (60%) en 1997 et qu'elle avait suspendues pendant la pandémie. De nombreux Etats membres, plus rigoureux, ont décidé de revenir à de nouvelles règles, certes aménagées. Mais ce point fera-t-il consensus ? Certains partis souhaitent déjà vouloir remettre en cause cette disposition.

Le marché intérieur européen est l'un des plus attirants au monde et à forte valeur ajoutée. Toutefois, pour s'adapter aux nouvelles exigences économiques et lever les obstacles encore existants (fragmentation et divergences normatives et réglementaires, union bancaire et des marchés des capitaux en gestation), deux études ont été demandées par les institutions européennes : à Enrico Letta sur l'avenir du marché unique et à Mario Draghi sur la compétitivité européenne, dont les conclusions devront être rendues ... avant le scrutin européen. Elles devraient conclure à une accélération de l'intégration, susceptible de relancer nombre de querelles sur les méthodes d'avancée de l'Union européenne.

Du fait de la pandémie et de la guerre, les Européens ont vu les prix de nombreux produits s'envoler. L'inflation a été douloureusement ressentie par les citoyens depuis 2022 en termes de pouvoir d'achat même si elle s'est rapidement réduite (2,9 % en décembre 2023 dans la zone euro). Pour tenter d'éteindre la flambée des prix, la BCE a fortement remonté ses taux d'intérêt en 2023, mettant en péril une croissance déjà faible.

Car l'Europe, qui faisait quasi-jeu égal avec les États-Unis en matière économique il y a vingt ans, semble avoir décroché. La croissance y est plus faible qu'outre-Atlantique (0,6% en Europe contre 2,4% aux États-Unis selon les prévisions de l'OCDE pour 2023). Et les perspectives pour 2024 ne semblent guère plus réjouissantes (0,8%).

Dans un monde où l'économie est de plus en plus [numérique](#), l'Europe s'est beaucoup démenée pour muscler sa législation dans ce domaine en 2023, avec la mise en place de la loi sur les services (DSA), qui

s'attaque aux contenus illicites en ligne, et la loi sur les marchés (DMA), destiné à injecter une dose de concurrence dans un marché dominé par les géants du numérique qui sont ... américains ou asiatiques. L'Union européenne devrait finaliser le règlement de l'intelligence artificielle, en cours de discussion, visant à favoriser l'innovation tout en prévenant les risques induits par cette technologie, où là encore les principaux opérateurs sont extérieurs.

Enfin se pose la question du budget de l'Union. La Commission a proposé à mi-mandat du cadre financier pluriannuel (2021-2028) [une augmentation des crédits](#) pour faire face à la guerre et aux défis nouveaux. Mais les États membres, qui en sont les principaux contributeurs, manifestent une profonde réticence. La discussion est en cours. Or l'Europe ne pourra pas satisfaire aux exigences du moment avec un budget réduit. Se pose la question du volume et du contenu d'un budget de plus en plus alimenté par des contributions des États membres et sans perspective réelle d'abondement de ressources plus autonomes.

Une démographie en berne

En 2023, l'Union européenne comptait 448,4 millions d'habitants. Mais sa population vieillit, l'espérance de vie continue à augmenter et la fécondité à baisser. Le nombre moyen d'enfant par femmes dans l'Union européenne (1,59 en moyenne) est inférieur au seuil de renouvellement des générations estimé à 2,05 enfants. Depuis plusieurs années, le solde naturel est négatif, le nombre de décès excédant le nombre de naissances. Dès lors, la croissance de la population ne s'équilibre que par l'afflux de personnes déplacées en provenance d'Ukraine suite à la guerre et d'une immigration venue du Sud.

Aussi la question migratoire est-elle devenue un sujet très sensible. S'il apparaît nécessaire de recourir à une immigration légale, notamment pour satisfaire les besoins des entreprises qui font face à un manque de main d'œuvre, il en est tout autrement des vagues régulières de migrations illégales qui font malheureusement l'actualité. Dès 2020, la Commission européenne a présenté un [Pacte sur](#)

[l'asile et les migrations](#), qui a tardivement fait l'objet, le 20 décembre 2023, d'un accord entre le Conseil et le Parlement. Il prévoit notamment un contrôle renforcé des arrivées de migrants, une accélération du traitement des demandes d'asile, un mécanisme obligatoire de solidarité entre les Vingt-Sept, ainsi qu'un régime de crise en cas d'afflux migratoire massif et soudain. Il doit encore être formellement adopté avant la fin de la présente législature. Nous sommes encore loin de démontrer aux Européens que l'Europe est, en la matière, davantage la solution que le problème. Ces inquiétudes et cette méconnaissance sont systématiquement exploitées par les mouvements populistes.

Quelle gouvernance ?

La question d'un nouvel élargissement de l'Union étant de nouveau d'actualité, il convient de réfléchir aux réformes des règles de gouvernance que cela va impliquer pour que l'Union européenne continue à bien fonctionner. En l'état actuel, neuf pays ont été reconnus comme candidats et frappent à la porte de l'Union dont les cinq pays des Balkans occidentaux, plus l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie.

Bien sûr, cet élargissement ne se réalisera pas à court terme tant les pays candidats ont de sérieuses adaptations à faire pour intégrer l'acquis communautaire. Mais l'Union elle-même doit repenser certaines de ses procédures si elle venait à compter jusqu'à trente-six membres. A ce stade, personne n'est prêt et la perspective d'intégration de ces États n'est pas populaire.

Beaucoup estiment qu'une révision des traités est inévitable. Nombre de propositions ont été avancées à ce sujet sans rencontrer d'écho auprès des gouvernements. D'autres estiment que les récentes crises ont montré que l'Union européenne avait su s'adapter et utiliser toutes les dispositions des traités actuels, dont certaines n'avaient jamais été exploitées. Il est donc urgent de vérifier ce qu'il est possible d'entreprendre, à traités constants, avant d'imaginer des modifications institutionnelles. Ces débats éloignent un peu plus l'opinion des grands enjeux européens.

Un scrutin secondaire ?

Les élections européennes sont trop souvent perçues comme sans véritable enjeu. D'abord parce que le système proportionnel en vigueur dans tous les États ne donne pas de victoire claire à un seul parti. Il faut bâtir une coalition avec d'autres partis. Et la réalité européenne est qu'il en faut plusieurs dorénavant, et non plus seulement deux.

Ensuite parce que le résultat n'a que peu d'impact sur les équilibres politiques nationaux au sein des États. Le fait qu'un parti d'opposition arrive en tête du scrutin européen n'a pas de conséquences politiques directes : le gouvernement est rarement renversé pour un échec aux élections européennes. Dès lors, certains électeurs en profitent pour manifester leur mauvaise humeur, sachant que cela n'aura pas d'incidences sur la marche politique des affaires nationales. D'autres, estimant que le scrutin européen n'est pas déterminant, choisissent de s'abstenir.

La participation s'est légèrement améliorée en 2019, dépassant de justesse la barre de 50% (50,66%) pour la première fois depuis 1994. Mais elle reste faible et inférieure à 40% dans sept États membres et c'est l'un des points névralgiques de ce scrutin.

Dans l'espoir d'attirer de nouveaux électeurs, certains États (Allemagne, Belgique) ont abaissé l'âge du droit de vote à 16 ans pour les élections européennes. Sera-ce suffisant ? Une forte abstention serait un mauvais signal pour la construction européenne ; elle aurait aussi pour conséquence de valoriser les partis anti-européens dont l'électorat pourrait se mobiliser davantage.

Le mauvais choix

Il semblerait judicieux et pertinent de reprendre pour le scrutin européen de 2024 un slogan employé en 1978 pour des élections législatives par un président français, grand Européen, Valéry Giscard d'Estaing, appelant les électeurs à faire le « [bon choix](#) ».

Face aux crises en cours et aux défis à relever, l'enjeu du scrutin est de définir l'Europe que nous voulons demain. Soit une Europe forte, capable de faire respecter son

droit et ses valeurs, de défendre ses intérêts, de sortir la tête haute des épreuves et d'envisager l'avenir. Soit une Europe « déconstruite », inerte alors que le monde bouge, à la merci de prédateurs externes qui seront ravis d'affaiblir un acteur que certains n'ont jamais estimé, voire accepté.

En l'occurrence, il importe de choisir des représentants, quelle que soit leur couleur politique, qui s'engagent pour que l'Europe progresse et poursuive sa construction, entamée avec succès il y a soixante-quatorze ans. Et non s'adonner, par un mouvement de colère ou de frustration, à une expérience qu'ils pourraient amèrement regretter, comme cela semble être le cas des Britanniques qui ont quitté l'Union européenne sur des mensonges et qui le découvrent, mais trop tard.

Les résultats de certains scrutins nationaux récents laissent percevoir une envie de contester les politiques et les institutions européennes, que les citoyens ne connaissent pas toujours très bien. « Bruxelles » y a une part de responsabilité, à cause de sa difficulté à communiquer en dehors de la « bulle ».

Les partis politiques se doivent donc de présenter un programme solide, clair et crédible, surtout s'il se veut alternatif, et dire clairement ce qu'ils feront à Strasbourg, siège du Parlement européen. Aux électeurs enfin de regarder attentivement les votes qui ont été émis par les représentants des partis lors de la mandature qui s'achève. Ils pourraient bien avoir quelques surprises à leur lecture, tant il est vrai qu'à côté des grandes familles politiques européennes, au sein desquelles nous trouvons des législateurs de qualité, avisés et impliqués, les partis extrémistes et populistes n'ont pas particulièrement brillé par leurs apports aux travaux du Parlement européen !

C - DES INNOVATIONS

Un Parlement plus nombreux

Ils sont [705 députés sortants](#). Les Européens auront à en élire 720 (+15) en juin. Du fait de leur situation démographique, douze États membres ont gagné des sièges. Trois pays obtiennent chacun deux

sièges supplémentaires : la France, qui passera à 81 députés, l'Espagne à 61 et les Pays-Bas à 31. Neuf pays en obtiennent un de plus : la Pologne (53), la Belgique (22), l'Autriche (20), le Danemark (15), la Finlande (15), la Slovaquie (15), l'Irlande (14), la Slovénie (9) et la Lettonie (9).

La majorité absolue s'établira donc désormais 361 députés.

Un Parlement plus fragmenté

En 2019, lors du dernier scrutin européen, les électeurs avaient mis fin au « duopole » que détenaient les deux plus grands partis depuis 1979. Pour la première fois, le Parti populaire européen (PPE) et le Parti socialiste européen (PSE) et leurs groupes, PPE et S&D, n'avaient pas obtenu la majorité absolue à eux seuls. Ce séisme politique les avait obligés à recourir à une troisième force, les Libéraux (101 élus) pour constituer une majorité.

Qu'advient-il en 2024 ? Certains sondages pronostiquent d'ores et déjà la poussée de partis radicaux, moins européens, du fait des résultats qu'ils ont obtenus lors de récents scrutins nationaux (Pays-Bas, Italie, Suède, Finlande ou Hongrie) dont certains ambitionnent de troubler le jeu et, dès lors, d'imaginer faire émerger une nouvelle coalition.

Est-ce crédible ? Les deux principaux partis, même en baisse depuis plusieurs années, restent à un niveau plus élevé que les autres (178 et 141 élus), et il faudrait un véritable séisme pour les écarter.

Mais au sein des sept groupes politiques existants, des recompositions sont à l'œuvre. Notamment au sein des conservateurs et réformistes européens (CRE), 67 élus, dont le parti est dirigé par la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, qui se verraient bien en faiseurs de rois. Ils voudraient perturber l'équilibre actuel et conquérir suffisamment d'élus pour être en position de force et faire partie des négociations futures. Pour cela, il leur faudrait devancer largement les Libéraux, troisième force politique actuelle. Cette hypothèse comporte toutefois quelques fragilités. Si Giorgia Meloni a gagné les élections législatives italiennes en 2022 à la tête d'une coalition surprenante comprenant à la fois Forza Italia (PPE) et la Lega (ID), ses homologues

polonais du PiS ont perdu le pouvoir lors des élections parlementaires du 15 octobre 2023. Le nouveau Premier ministre, Donald Tusk, ancien président du PPE, a fait alliance avec les Libéraux de Polska 2050 et la Nouvelle Gauche, soit une réplique similaire à la majorité actuelle du Parlement européen.

Dans la même veine, le groupe ID (58 élus) espère des résultats très positifs, en se hissant si possible devant ECR, voire devant les Libéraux. Le récent succès du PVV aux Pays Bas, et les bons sondages en faveur de l'AfD en Allemagne, du FPÖ en Autriche et du RN en France, laissent pressentir des résultats supérieurs en 2024 à ceux de 2019, en dépit du moindre score qu'obtiendrait la Lega en Italie qui constitue actuellement la principale délégation de ce groupe avec 22 élus.

Mais la grande fragilité de ces calculs provient du fait que ces partis radicaux et populistes ne siègent pas dans les mêmes groupes et n'ont pas toujours les mêmes affinités électives, notamment sur l'Ukraine ou la Russie.

Leurs divisions sont plus fortes qu'il n'y paraît et il semble illusoire en l'état présent qu'ils parviennent à s'unir sur le moindre programme. Longtemps les membres du groupe ID ont fait figure de repoussoir, prétexte pour les autres (Fratelli d'Italia, PiS, Vox, Démocrates Suédois, Vrais Finlandais, ODS tchèque et NVA belge) à ne pas siéger avec eux. Il en est de même pour les 13 élus du Fidesz hongrois, qui siègent actuellement comme non-inscrits.

Un principe « contesté »

En 2014, les partis européens ont imaginé le système du *Spitzenkandidat* (« tête de liste » en allemand) dans le but de désigner, plus démocratiquement, la personne appelée à présider la Commission européenne. L'objectif était alors de renforcer le lien entre les citoyens et le président de la Commission, historiquement désigné par le Conseil européen, et d'inciter les électeurs à voter lors du scrutin européen qui a lieu tous les cinq ans. En votant pour un parti, l'électeur choisissait indirectement le titulaire de cette présidence puisque celle-ci devait être confiée au chef de file du parti arrivé en tête lors

des élections européennes. Chaque parti européen pouvait donc sélectionner en amont son candidat. Ce système n'a été expérimenté avec succès qu'une fois, lors des élections européennes de 2014. En effet, le *spitzenkandidat* du parti arrivé en tête, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker (Parti populaire européen, PPE), était en effet devenu président de la Commission européenne.

En 2019, il n'en a pas été de même. Jean-Claude Juncker ne s'étant pas représenté, le PPE avait choisi pour *Spitzenkandidat*, l'Allemand Manfred Weber. Le PPE étant de nouveau arrivé en tête lors du scrutin européen, son candidat aurait pu espérer bénéficier du même sort qu'en 2014. Mais Weber n'avait pas été, comme Juncker, dix-huit ans Premier ministre de son pays. Les chefs d'État et de gouvernement ont donc repris la main et proposé, comme le prévoient les traités, une Allemande, issue du PPE, Ursula von der Leyen sans avoir été candidate. Cela a été vivement contesté par le Parlement européen et Ursula von der Leyen a été élue de justesse.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est pas exclu que la présidente sortante soit candidate à un second mandat. Si tel est le cas et si le PPE arrive en tête comme le prévoient certaines [estimations](#), elle pourrait alors être reconduite.

Selon toute vraisemblance, les partis traditionnels (PPE, S&D) devraient encore perdre entre six et douze sièges lors de ce dixième scrutin européen, mais ils compteraient largement plus de cent députés chacun, ce qu'aucun autre groupe ne semble en mesure de réaliser.

Dans le même temps, certains groupes pourraient progresser, notamment ECR, au sein duquel la délégation italienne devrait largement se renforcer d'une vingtaine de sièges et pourrait même en constituer la délégation majoritaire au détriment de la représentation polonaise qui détient, à ce jour, 27 élus.

Inversement, le bond attendu du groupe ID ne viendrait pas d'Italie, ni de France, dont le score en

2019 était déjà élevé, mais plutôt d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique ou d'Autriche.

Ces deux groupes semblent en compétition directe pour savoir qui devancera l'autre.

L'arbitre pourrait en être le Fidesz hongrois, dont les treize élus siègent depuis leur départ du PPE en 2021, sur les bancs des non-inscrits. Il pourrait aussi tenter de former un nouveau groupe, ce qui requiert vingt-cinq élus issus de sept États membres. Le Fidesz pourrait en compter, à lui seul, une moitié s'il renouvelait son score de 2019.

Enfin, certains groupes pourraient voir leurs effectifs diminuer. Cela pourrait concerner le groupe de la gauche radicale. De manière plus inattendue, cela pourrait être aussi le cas des Verts, alors que le sujet de la transition écologique est au cœur de l'actualité. Les tensions et inquiétudes qu'elle soulève ne seraient alors pas étrangères à un mauvais résultat. Reste le cas du groupe libéral, dénommé Renew, qui constitue actuellement la troisième force politique du Parlement européen, membre de l'actuelle coalition majoritaire. Cette position de troisième force étant vivement convoitée, son résultat sera particulièrement déterminant puisqu'il rassemble à la fois les élus de la « majorité présidentielle française » et du troisième partenaire de la coalition gouvernementale allemande, dite *Ampel*. La plupart des forces de ce groupe semblent, à ce jour, en relative difficulté dans les sondages alors que la campagne n'a pas encore commencé. Mais ce groupe pourrait voir arriver en son sein une délégation polonaise plus conséquente (contre une seule élue sortante) du fait que le parti Polska 2050 est membre de la nouvelle coalition gouvernementale à Varsovie.

Les équilibres politiques pourraient finalement ne pas connaître de profond bouleversement, et les trois composantes actuelles du Parlement européen, même amoindries de vingt sièges environ et talonnées par les partis populistes, pourraient toujours constituer une majorité avec plus de 400 sièges sur 720.

La campagne doit par ailleurs être scrupuleusement surveillée, la question des interférences étrangères

et de la désinformation en ligne prenant une importance accrue comme l'ont signalé plusieurs [rapports](#) parlementaires.

Les élections européennes du mois de juin 2024 constitueront un avertissement lancé aux partis

politiques traditionnels, mais aussi aux institutions européennes dont les politiques et la gouvernance ne sauraient ignorer la poussée d'interrogations et de contestations que nous pouvons constater dans la plupart des États membres.

Pascale Joannin

Directrice générale de la Fondation Robert Schuman.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN
ISSN 2402-614X

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.
© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2024

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.